

# Convention entre actionnaires : liste de contrôle

Voici une très courte liste de contrôle des éléments plus courants que l'on devrait retrouver dans une convention entre actionnaires.

## **Considérations initiales**

- Devriez-vous utiliser une version complète ou abrégée de la convention entre actionnaires ?
- La convention satisfait-elle aux critères d'une convention unanime des actionnaires ("CUA") en vertu de la loi constitutive régissant la société ?
- Y a-t-il des intérêts majoritaires et minoritaires ou est-ce une société 50/50 ?
- Est-ce un regroupement momentané d'entreprises ("RME" qu'on appelle communément un "joint-venture") ?
- Est-ce que des employés-clés, dirigeants ou administrateurs sont aussi actionnaires? Si tel est le cas, il existe souvent des considérations particulières pour ces actionnaires (tels que les contrats de travail et les dispositions de non-concurrence).

## **Parties et contexte**

- La société devrait-elle être partie à la convention ?

## **Le capital-actions**

- Y a-t-il plusieurs catégories ou séries d'actions émises ?
- Les actionnaires seront-ils tenus de verser des capitaux additionnels dans la société ?

## **Gouvernance**

### **Conseil d'administration, dirigeants et comités**

- Les actionnaires ont-ils convenu des personnes qui seront membres du conseil d'administration ?

## Marque d'or

- Certains actionnaires ou catégories d'actions ont-ils le droit de nommer les membres du conseil d'administration ?
- Certains actionnaires ou catégories d'actions ont-ils le droit de nommer des membres de comité ?
- Quelles sont les restrictions au conseil d'administration? Par exemple, le consentement des actionnaires peut être nécessaire avant que le conseil n'adopte certaines mesures.

### Approbatons des actionnaires

- Y a-t-il des questions nécessitant un vote à la super-majorité ou à l'unanimité des actionnaires ?

### Clauses restrictives

- Des dispositions sur la confidentialité sont-elles nécessaires ?
- Existe-t-il un besoin pour des clauses de non-concurrence ?

### Dividendes

- Certains actionnaires ou catégories d'actions ont-ils priorité quant aux dividendes ?
- La société a-t-elle une politique sur les dividendes? Dans l'affirmative, il est recommandé de l'inclure dans une CUA.

### Transferts d'actions

- De quelle façon les transferts d'actions doivent-ils être restreints ?
- Les actionnaires ont-ils des droits de sortie et/ou des droits d'entraînement? Dans l'affirmative, quelles circonstances les déclenchent ?
- Les actionnaires ont-ils des droits de première offre ou de premier refus ?
- De quelle façon les actions transférées seront-elles évaluées ?
- Est-il nécessaire de mettre en place des clauses visant l'impasse ?

## Marque d'or

- Quelles sont les procédures pour l'ajout d'actionnaires cessionnaires à la convention entre actionnaires ?

### **Droits de préemption**

- Les actionnaires ont-ils un droit de préemption ?
- Les actionnaires peuvent-ils acheter plus que leur quote-part des émissions d'actions futures ?

### **Représentations et garanties**

- Les actionnaires font-ils des représentations et garanties ?

### **Résiliation**

- Quels événements mettent fin à la convention entre actionnaires ?
- Certaines dispositions de la convention entre actionnaires survivent-elles jusqu'à sa résiliation ?

### **Divers**

- Quelle juridiction devrait régir la convention entre actionnaires ?
- Quel lieu et quelle juridiction devraient être adoptés en cas de litige en vertu de la convention entre actionnaires ?
- Devrait-il y avoir d'autres mécanismes de règlement des différends? L'arbitrage devrait-il régler tout litige ?
- Est-ce opportun d'insérer une clause de coercition, aussi appelée une clause ultimatum ou de rachat forcée (shotgun) ?
- Comment la convention entre actionnaires peut-elle être modifiée ou corrigée ?

### Annexes et tableaux

- La convention entre actionnaires contient-elle des annexes ou des tableaux ?

Les conventions entre actionnaires présentent un nombre infini de possibilités et les rédiger demande une expertise juridique approfondie. Ce type de document peut contenir des dizaines, voire des centaines de dispositions.

Marque d'or dispose de la plus grande équipe de spécialistes au Québec et offre toute la gamme des services en droit des sociétés y compris un service exclusif de rédaction juridique.

Convention entre actionnaires

Convention unanime

Convention entre porteurs

Convention d'achat-vente au décès

Capital-actions sur mesure

Souscription

Achat

Rachat

Transfert

Gels et roulements :

Échange d'actions (art. 51 L.I.R.)

Transfert de biens à une société (art. 85 L.I.R.)

Remaniement de capital (art. 86 L.I.R.)

Fusion (simplifiée/ordinaire)

Continuation (importation/exportation)

Révocation de radiation (Qc)

Modification

Dissolution

Reconstitution

Déclarations d'immatriculation ou initiales

Mise à jour annuelle

Mise à jour courante

Radiation

Avis de changement d'administrateur et de siège social (FED)

Rapport annuel (FED)

Communiquez avec notre équipe de juristes pour en savoir plus.

**514 393-9900 | 1 800 668-0668**

[mdo.info@dyledurham.com](mailto:mdo.info@dyledurham.com)

[marquedor.com](http://marquedor.com)